

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D542024

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Date de la convocation :
30/10/2024

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 06 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 30 octobre 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël Maires-Adjoint,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE
Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – M. NILLOON Christophe
– Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE
Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à
M. RETY Jean-Pierre, Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à M. VERNOUX
Bertrand, M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. GAULIN Christian,
Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

**Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Illuminations

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé deux devis pour l'achat d'illuminations l'un pour un montant de 2 343.54 € HT soit 2 812.25 € TTC auprès de la société BLACHERE Illuminations et l'autre pour un montant de 1 625.17 € HT soit 1 950.20 € TTC auprès de la société Comptoirs des Fers.

Travaux réparation – Effraction bâtiment service technique

Suite à une effraction de notre bâtiment des services techniques dans la nuit du 06 au 07 juillet 2024, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé deux devis pour des travaux de réparation l'un pour un montant de 8 110.00 € HT soit 9 732.00 € TTC auprès de la métallerie BROYER et l'autre pour un montant de 980.00 € HT soit 1 176.00 € TTC auprès de l'entreprise GUERRIER et Fils.

Piles lithium – Défibrillateurs

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de piles au lithium pour deux défibrillateurs pour un montant de 573.00 € HT soit 687.60 € TTC auprès de la société SCHILLER France.

Aménagement RD 1079

Dans le cadre du marché à bons de commande, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé des bons de commande pour l'aménagement de la RD 1079 pour un montant de 193 836.58 € HT soit 232 603.86 € TTC auprès de l'entreprise DEGATA.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 12 novembre 2024



Le Maire de REPLONGES,

Accuse de réception en préfecture
001-33-1103206-20241106-D542024-DE
Bertrand Verroux
Date de réception en préfecture : 12/11/2024